



DOB 2020

Débat d'Orientation Budgétaire 2020

La Présidente du Centre Communal d'Action Sociale rappelle que la loi impose la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) préalablement au vote du budget primitif 2020, qui se tiendra lors d'une prochaine réunion du conseil d'administration.

Ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités affichées dans le budget primitif et d'informer sur l'évolution de la situation financière du CCAS.

Il donne une tendance sur les orientations tant en fonctionnement qu'en investissement pour le budget à venir.

I) BILAN DE L'EXERCICE 2019

a) Résultats Budgétaires de l'exercice 2019

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'Exercice
Investissement	20 574,58 €	41 565,70 €	-20 991,12
Fonctionnement	210 176,81 €	239 971,15 €	-29 974,34 €
Total Cumulé	230 751,39 €	281 536,85 €	-50 785,46 €

b) Résultat de clôture du budget 2019

	Résultat de clôture de l'exercice précédent : 2018	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Investissement	16 955,06 €	-20 991,12 €	-4 036,06 €
Fonctionnement	55 830,69 €	-29 794,34 €	26 036,35 €
Total	72 785,75 €	-50 785,46 €	22 000,29 €

Le résultat de clôture pour l'année 2019 se porte à 22 000, 29 € (72 785,75 € en 2018).

B) ELEMENTS D'ANALYSE DES REALISATIONS 2019

Section de fonctionnement

- ✓ Nouveauté du Service Civique 2018/2019 (du 10/10/2018 au 09/06/2019) : Le CCAS de Mallemort s'est associé avec le CCAS de Charleval pour mutualiser les missions du Service Civique. De ce fait, les jeunes volontaires se trouvaient 2 jours sur notre commune et 2 jours sur Charleval, leurs missions restaient les mêmes, soit les visites de convivialité, mise en place d'activités au foyer (initiation smartphones) et surtout le portage de livres en collaboration avec la médiathèque.
- ✓ Continuité des aides facultatives telles que : colis alimentaires (46), bons produits frais (23), bons combustibles (23), bons piscines (3 familles), navettes (mardi/ jeudi / vendredi) vers le village (30 personnes), aide au paiement des factures d'eau (3 familles).
- ✓ Le service de téléassistance est un service très prisé et fonctionnel. Il a concerné 56 abonnés en 2019, ce chiffre reste stable sur l'année. Ce dispositif départemental permet aux personnes âgées de pouvoir conserver leur autonomie le plus longtemps possible avec le maximum de sécurité et d'améliorer leurs conditions de vie quotidienne.
- ✓ Equipement et décoration du foyer les Ecureuils en mobilier : chaises / fauteuils / tables / tableaux...
- ✓ Synthèse de l'ABS

La phase finale de cette étude présentée par le Collège Coopératif conclue sur les enjeux et les actions à mener par la commune.

L'ABS répond à une obligation réglementaire posée par le décret n° 95-562 du 6 mai 1995, actualisée en 2016 (Décret 2016-824 du 21 juin 2016). Il offre aux décideurs locaux une vision, en permanence renouvelée, des habitants, de leur territoire et des besoins émergents. Il concerne l'ensemble de la population, offre aux élus un outil d'aide à la décision et repose sur la mise en œuvre d'une démarche participative.

La démarche :

- Production d'un diagnostic partagé avec la mise en place de 6 thématiques (Pauvreté, précarité /famille, enfance, jeunesse / Emploi, Insertion / Logement et habitat / Personnes âgées, personnes en situation de handicap / Lien social, culture, citoyenneté)
- Analyse des besoins avec des propositions des pistes d'action : composition de groupes d'expert parmi les membres du CA.
- Validation et priorisation des pistes d'action

Quatre orientations majeures ont été mises en évidences :

- Aller vers les publics en situation de vulnérabilité
- Développer des instances de concertation et d'échange pour favoriser l'implication de tous et une mobilisation mieux coordonnée des acteurs locaux
- Favoriser l'accès aux droits et prévenir le non-recours en luttant contre la fracture numérique et en favorisant la diffusion de l'information
- Favoriser la mise en place de nouveaux dispositifs permettant à moyen terme de mieux répondre à certains enjeux locaux

✓ Action santé : Prévention Santé Seniors

En 2018/2019, le CCAS a mis en place une subvention exceptionnelle aux Associations sportives de Mallemort participant au dispositif « Prévention Santé Seniors » afin de financer une partie de l'adhésion aux licenciés soit 50 € par adhérent. La subvention s'est élevée à 1150 €

➤ Recettes de Fonctionnement

Les recettes perçues sont de plusieurs ordres, soit 210 176,81 €

- L'encaissement des services de téléassistance : 6020 €
- La subvention versée par la commune a représenté 115 316 €.
- L'encaissement de 88 491.20 € correspond à la vente des tickets repas du foyer les Ecureuils, des livres, des dons et du thé dansant :
 - + Vente du livre « Les Petites Histoires » : 450 €
 - + Dons (forains...) : 160 €
 - + Activité du Thé dansant : 790 €

➤ Dépenses de Fonctionnement

- Le principal poste de dépenses du CCAS concerne le remboursement de mise à disposition du personnel par la commune et la fabrication des repas, soit 176 000 €.
- Le Minibus (navette du mardi/jeudi/vendredi) : 8250 €
- L'achat des colis de Noël pour les personnes âgées de 70 ans et plus, soit 13 520 €, auquel il convient d'ajouter le repas des anciens avec animation (13 129,82 €) mais aussi les aides facultatives (colis alimentaires, bons de combustibles, bons pour des produits frais, autres aides exceptionnelles) qui ont représenté 5355 € en 2019.
- Les frais de location mobilière relatifs à la téléassistance ont été de 5960 €.

Section investissement

➤ Recettes d'investissement :

Les recettes perçues sont de plusieurs ordres soit :

- Les amortissements liés à l'achat du matériel informatique (ordinateur/imprimante) : 2247,30 €
- L'excédent de fonctionnement capitalisé soit : 18 327,28 €

➤ Dépenses d'investissement : 41 565,70 €

- Achat de mobilier pour le Foyer les Ecureuils (Tables, chaises, bahut, banque d'accueil, buffet bas pour la salle de restauration
- Achats de tableaux de décoration

II) PROJECTIONS 2020

Section d'investissement

A) En dépenses d'investissement :

Peu de projets d'investissement au foyer, le remplacement du mobilier ayant été effectué :

- ✓ Achat d'un bureau pour la caisse enregistreuse de la régie CCAS, il est prévu de voir avec le fournisseur pour harmoniser le nouveau mobilier
- ✓ Achat d'une enceinte avec micro et télévision pour une meilleur écoute dans les animations diverses organisées par le foyer et les jeunes du service civique.

B) En Recettes d'investissement :

- ✓ Les recettes proviendront des amortissements du mobilier divers et la reprise des excédents de fonctionnements capitalisés (compte 1068).

Section de fonctionnement

A) En dépenses de fonctionnement :

- ✓ Mise à disposition du personnel (5 agents) en 2020 soit : 102 443,45 € (en 2019, cela a représenté 84 697 €)

- ✚ 2 personnes à 100 %
- ✚ 1 personne à 40 %
- ✚ 1 personne à 55 %
- ✚ 1 personne à 19%

Le montant lié au remboursement des repas est de 106 200 € (17 700 repas à 6 €). En 2019, 95 790 € ont été refacturés au foyer pour les 15 965 repas pris par les seniors.

- ✓ Reconduction du Service Civique 2019/2020 (du 01/12/2019 au 31/08/2020), les 2 jeunes volontaires recrutés sont 2 Mallemortais, leurs missions restent les mêmes, soit les visites de convivialité, mise en place d'activités au foyer (initiation ordinateur, activités photos...) et le portage de livres en collaboration avec la médiathèque.
- ✓ Téléassistance : Ce dispositif départemental permet aux personnes âgées de pouvoir conserver leur autonomie le plus longtemps possible avec le maximum de sécurité et d'améliorer leurs conditions de vie quotidienne.
Une nouvelle convention doit être signée en 2020 avec le Conseil départemental qui a attribué le marché à la société Vitaris. Le tarif est revu à la baisse 8 €/mois au lieu de 10 € les années précédentes.
- ✓ Pour l'année 2020, le CCAS renouvelle l'opération « Prévention Santé Seniors » en octroyant une aide de 50 € par personne inscrite aux activités. C'est une action de prévention que le CCAS souhaitait mettre en place afin que nos seniors conservent leur autonomie. Les critères restent inchangés. Le nombre d'adhérents ayant augmenté cette année soit 36 adhérents, la subvention sera de 1800 €.
- ✓ Aide au permis de conduire : missions facultatives du CCAS
Le CCAS souhaite mettre en place une aide en faveur des jeunes de 18 à 25 ans dont la mobilité reste un problème majeur dans leur parcours professionnel. Le conseil d'administration devra délibérer enfin de fixer les différents critères et les conditions d'attribution (résider sur la commune /âge/ être titulaire d'un contrat de travail précaire/ présenter un projet personnel en motivant l'intérêt de l'obtention du

permis de conduire / effectuer des heures de bénévolat auprès d'une cours.

B) En recettes de fonctionnement :

- ✓ Il semble nécessaire de demander une augmentation de la subvention municipale pour prendre en compte le nouveau personnel affecté au foyer et l'augmentation du nombre de convives. La subvention demandée sera entre 160 000 € et 170 000 €. Elle était de 115 316 € en 2019.

Conclusion :

Le CCAS a investi sur du nouveau mobilier au foyer les Ecureuils pour le bien-être de nos aînés. L'Analyse des besoins sociaux nous a permis de mieux connaître la situation à Mallemort, de rencontrer les partenaires sociaux et ainsi faire des propositions notamment pour une mutualisation des moyens en direction de la jeunesse, des familles et des anciens.

Les réserves ont diminué mais toutefois le budget reste équilibré. Pour l'année 2020, il est nécessaire d'augmenter la subvention communale afin de finaliser la régularisation des liens entre la commune et le CCAS.